BULLETIN COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLÉANS.

Jeudi soir, 17 juin.

[illegible] coton a été [illegible] aujourd'hui.— [illegible] se sont élevées à 2000 balles à une [illegible] hausse de ¼ ct.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

[illegible]

Middling .... 12⅜ @ 12¾

Middling Fair .... [illegible]

[illegible] cts le baril.

MAIS.—[illegible] sacs de mélangé à 80 cts; 1100 de blanc [illegible] jaune à 75 cts le boisseau.

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

[illegible] Liverpool
[illegible] Santander
[illegible] San Sebastian

Arrivés hier.

[illegible] Matanzas
[illegible] Pensacola
[illegible] Pensacola

[illegible] voir la partie anglaise

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

PAQUEBOTS TRANSATLANTIQUES.

Des États-Unis.

[illegible]

Départs d'Europe.

[illegible]

NOUVEAU MAGASIN

E. F. MIOTON & Co.,

Encoignure des rues Chartres et Conti.

[illegible] avant entièrement installé leur [illegible] l'encoignure des rues de [illegible] sont prêts à offrir au public et à [illegible]

[illegible] ENORME DE MARCHANDISES [illegible]

VERRERIES, FAYENCES, CRISTAUX.

[illegible] assortiment complet *d'articles de ménage et d'objets de fantaisie.*

[illegible]

RESTAURANTS, BUVETTES, BATEAUX A VAPEUR NAVIRES.

[illegible] hôtels de la ville et de la campagne.

[illegible]

Nous appelons l'attention spéciale des marchands [illegible] de la campagne sur la liste [illegible]

[illegible]

E. F. MIOTON & Cie, Encoignure Chartres et Conti

Parfumerie de qualité supérieure.

[illegible]

Illuminations de jardins, [illegible] transparentes, en papier, [illegible] chinoises, etc., CHEZ C. DUHAMEL, opticien, 50, rue de Chartres

[illegible] barriques St Julien, [illegible] navire Aquila, de Bordeaux, J & J TARDOS, 51, Vieille-Levée

[illegible] 8 barriques vin rouge [illegible] Palmer Margaux, très [illegible]

[illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, rue Douane

[illegible] navire Oregon, venant [illegible] à vendre par G. Déchamps, rue [illegible]

BIJOUTERIE FINE ET HORLOGERIE

AU-DESSOUS DU PRIX D'ACHAT! GRANDS SACRIFICES AU MAGASIN DE P. N. RIVERA, [illegible] 186, au coin de la rue St Pierre.

[illegible]

V. A. MAGNON, [illegible] Orléans & Royale

[illegible] PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier.

[illegible] navire Oregon, venant de Bordeaux [illegible] J. N. CURIEN, 28, rue Toulouse

A [illegible] SOSTHENE THOMAS & Co, 9 rue Gravier

Jour de départ, samedi, 19 du courant, à 5 heures P. M.

Paquebot régulier pour Grand [illegible]

[illegible] marcheur, capitaine C. J. Barstow, partira ponctuellement samedi 19 du courant, à 5 heures P. M. pour Grand Ecore, Natchitoches, Alexandrie, [illegible] Débarcadère de Norman, et tous les ports intermédiaires sur la Rivière Rouge, via les rivières Ouachita et Little.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à EATON & HENDERSON, encoignure Commune, Fulton et Nouvelle Levée

17 juin—3

POUR LE TEXAS.

Jour de départ, dimanche, 20 juin, à 8 heures A M

Compagnie de steamships du Sud.—Ligne de la Malle des E. U.—Pour GALVESTON.—L'excellent steamship CHARLES MORGAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine H. Place, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, (joie [illegible]) s'adresser à bord ou à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia.

18 juin. en face du débarcadère des steamships.

POUR KEY-WEST.

Partant SAMEDI 26 juin 1858, à 8 heures A. M.

Compagnie des steamships du Sud.

POUR KEY-WEST, via Pensacola, Apalachicola, Cedar Keys, St-Marks, Tampa Bay et Manatee.—Le steamship ATLANTIC, neuf et construit en fer, capt. W. H. Talbot, partira ainsi qu'il est dit plus haut.

Pour fret ou passage, ayant des chambres élégamment meublées, s'adresser à HARRIS, MORGAN & Co, Rue Julia, vis-à-vis du débarcadère des steamships.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allége payés par le steamer. Les expéditeurs devront se munir des connaissements de ce steamer: il n'en sera pas signé d'autres. Aucun fret ne sera reçu sans un ordre.

18 juin

POUR LA COTE ET LA FOURCHE.

Le nouveau bateau à vapeur MUSIC, capitaine H. Street, part de la Nouvelle-Orléans, pour la côte de Donaldsonville, TOUS LES SAMEDIS MATIN, à 9 heures; au retour, il partira de Donaldsonville tous les mercredis matin, à 7 heures, et descendra la côte au point du jour.

Le MUSIC partira de Lafourche tous les samedis matin, à 9 heures; au retour, il partira de Lockport tous les lundis matin, à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 10 déc—1pc

Paquebot régulier de la NOUVELLE-ORLÉANS et de Louisville.—Le steamboat à passagers PACIFIC, neuf, élégant et fin marcheur, sous le commandement du capitaine James K. Bell, partira les jours ci-après:

De la Nlle Orléans,	samedi 5 juin,	à 5 heures P M
Do	mercredi, 23 juin,	à 5 heu. P M
Do	mardi 6 juillet,	à 5 heures P M
Do	jeudi 22 juillet,	à 5 heures P M

Les passagers peuvent compter sur la régularité de ce bateau.

Pas de cabine considérée comme arrêtée si l'on ne paye d'avance.

On peut voir le plan de la chambre chez les agents. BELL, BUCHANAN & Co

4 juin 37, rue Poydras

Bateau à vapeur Woodford. POUR LOUISVILLE.—Paquebot régulier faisant les voyages de la Nouvelle-Orléans et Louisville.

Ce magnifique bateau neuf, capitaine James Mather, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

De la Nlle-Orléans,		mardi, 18 mai,	à 5 h. P. M
do	do	vendredi, 4 juin,	" "
do	do	mardi, 22 "	" "
do	do	vendredi, 9 juillet,	" "

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents. BELL, BUCHANAN & Co, 14av No 37, rue Poydras

Bateau à vapeur DIANA, pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.

Ce magnifique bateau neuf, capt. Ed. T. Sturgeon, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partira de la N. Orléans,		Lundi 24 mai,	à 5 h.
Do	do	Jeudi 10 juin	do
Do	do	Samedi 26 juin	do
Do	do	Mardi, 13 juillet	do
Do	do	Vendredi, 30	do

Les passagers et les expéditeurs pourront être assurés de la régularité de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, 5 avril No 37, rue Poydras

Bateau à vapeur E. H. FAIRCHILD Pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.

Ce nouveau et magnifique bateau, capitaine J. H. Faucett, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires durant toute la saison, comme suit:

Part. de la Nlle Orléans,	Lundi 17 mai,	à 5 heur. P M		
Do	do	Jeudi, 3 juin	do	do
Do	do	Lundi, 21 juin	do	do
Do	do	Lundi, 5 juillet	do	do
Do	do	Mercredi 21 juil.	do	do
Do	do	Samedi 7 août	do	do

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents. BELL, BUCHANAN & Co, 28 avril 37, rue Poydras

Bateau à vapeur BALTIC.

POUR LOUISVILLE.—Le magnifique bateau BALTIC, neuf et fin marcheur, capitaine Chas H Meekin, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant toute la saison, comme suit:

Port de la Nlle-Orléans,	mercredi,	26 mai à 5 h. P.M.	
do	do	vendredi, 11 juin,	" "
do	do	lundi, 28 juin,	" "
do	do	jeudi, 15 juillet,	" "
do	do	samedi, 31 "	" "

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents, BELL, BUCHANAN & Co, 21av No 37 rue Poydras

Bateau à vapeur JAMES MONTGOMERY pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle Orléans et de Louisville.

Le bateau à vapeur JAMES MONTGOMERY, faisant régulièrement les voyages de la Nouvelle Orléans à Louisville, capitaine Samuel Montgomery, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partant de la Nlle Orléans	jeudi, 13 mai,	à 5 h. P. M	
Do	do	samedi, 29 mai	do
Do	do	mardi, 15 juin	do
Do	do	Vendredi, 2 juillet	do
Do	do	lundi, 19 juillet,	do

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de l'exactitude de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir les chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, 21avr 37, rue Poydras

Pour Louisville.

Le nouveau et magnifique bateau à vapeur JOHN RAINE, capitaine Wm Underwood, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant toute la saison.

Part de la Nlle-Orléans,	Samedi 22 mai,	à 5 h. P.M.
»	Mardi, 8 juin,	»
»	Vend., 25 »	»
»	Samedi, 10 juillet	»
»	Merc., 28 »	»

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de l'exactitude de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents, 7 mai THOS. KEEFE, 26 rue Gravier

Jour de départ: TOUS LES MARDIS, à midi.

Pour les Attakapas, voie de Plaquemines.

Le steamer GOV. POWELL, avantageusement connu, capitaine Greig, doit, comme précédemment, partir les jours et l'heure susdits, pour St Martinville, New-Iberia, Prevost Landing, Indian Bend, Franklin, Centreville, Pattersonville, la baie de Berwick, et toutes les stations intermédiaires de la route. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à DARBY & TREMOULET, agents.

Tout ce qui sera confié à ce steamer sera l'objet des plus grands soins. 4 jan

POUR LIVERPOOL ET PASSAGE POUR LE HAVRE.—Le magnifique navire américain H. PRESCOTT, 1re classe et fin voilier, capitaine Batchelder, partira vers le 1er juillet et transportera les passagers, gratis, de Liverpool au Hâvre.—Pour les conditions, s'adresser au capitaine, à bord, en face du poteau 24, 1er district. 26juin J. H. ASHBRIDGE & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain OLIVER MOSES, 1re classe, Capt. Otis, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à 16juin BAXTER, LOVELL & Co,

POUR GENES.—Le navire américain ARCOLE, 1re classe, Capt. Crafts, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à 16juin BAXTER, LOVELL & Co,

POUR ANVERS—Partant mardi, 22 juin—Le navire am. très fin voilier LOCHINVAR, capt. Cole, partira le jour ci-dessus nommé, et a quelques chambres encore disponibles pour des passagers. S'adresser à bord, poteau 40, 1er District. 14ja BAXTER, LOVELL & Co

POUR LIVERPOOL—La barque américaine ROBERT, 1re classe, capt Carter, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à 27 mai BAXTER, LOVELL & Co

POUR BREME—Le navire brêmois HERMANN, 1re classe, capt. Kuhlman, partira sous peu. Pour reste de fret (tabac ou coton) s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co 26 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire américain SIMODA, 1re classe, capt. Mason, partira incessamment. Pour reste de fret s'adresser à 26 mai BAXTER LOVELL & Co

POUR LIVERPOOL—Le navire américain KITTY FLOYD, capt. Frost, partira sous peu. Pour reste de 400 balles de coton, s'adresser à 26 mai BAXTER, LOVELL & Co

Pour Liverpool.—Le navire américain KATE DYER, 1re classe, capt. A. L. Dyer, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage, s'adresser à bord, poteau 42, 2me District 26mai

Pour Liverpool.—Le navire américain POCAHONTAS, 1re classe, capt. Wood[illegible], partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage, s'adresser à bord, poteau 27, 2me District. 24mai

POUR BREMA.—Le navire FERDINAND, 1re classe, partira sous peu. Pour fret de tabac ou de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (très bons emménagements), s'adresser à bord, poteau 36, 4e district. 7 mai

Infirmerie de la rue du Cirque,

NOUVELLE-ORLEANS,

Entre les rues Poydras et Perdido.

Dr MERCIER, No 171, rue du Canal, entre Philippa et Rampart.

Dr STANFORD CHAILLÉ, No 198, rue du Camp. Un dépôt pour dix jours est exigé des malades à leur entrée à l'Infirmerie.

	Par jour
Chambres pour les malades des deux sexes,	$2 à $5
Salles	1 00
Chambres pour les esclaves	2 00
Salles pour les esclaves	1 00

Les opérations se paient à part.

Le Dr MERCIER peut être consulté à l'Hôpital, de midi à une heure (excepté les dimanches.)

Consultations du Dr CHAILLÉ, de 9 à 10 heures du matin.

Prix de la consultation: de $1 à $5, comptant. Les pauvres ne paieront pas.

Les enfants sont vaccinés tous les samedis, à 2 heures de l'après-midi—$1 chacun. On a toujours du vaccin.

Les prescriptions des médecins seront préparées avec soin à la pharmacie de l'Hôpital. 3 nov—1an

ALFRED MERCIER, D. M. P

Consultations et Opérations Chirurgicales *DE MIDI A 3 HEURES P. M.,* Rue Dauphine, No 52, entre Douane et Bienville, 4 déc—1an *Nouvelle-Orléans*

FIL Pour Machines à coudre.

500 livres fil anglais de première qualité, de toutes couleurs, à vendre par LEON PIERRE & CO,

CLAUDE CONTOS,

JARDINIER FLEURISTE

Et Entrepreneur de Jardins, Rue des URSULINES, 204, entre Remparts et St Claude. 29in—1an NOUVELLE-ORLEANS

ESPADRILLES—[illegible] à vendre par JAMES E SUTTAN & Co,

C'est le remède de [illegible]

[illegible] McLean [illegible]

La faiblesse chronique ou nerveuse et tous les engorgements du foie et de l'estomac,

La dyspepsie, les nausées, les hémorroïdes internes, [illegible]

La chose est positive.

Aucune des maladies mentionnées plus haut ne peut résister à ce remède si l'on suit la prescription qu'on trouve sur chaque bouteille, en français, en anglais et en allemand.

Plus d'un demi-million de bouteilles [illegible] de l'Élixir Fortifiant de McLean.

AUX DAMES.

Voulez-vous avoir une bonne santé? Achetez la Liqueur de McLean. [illegible]

POUR LES ENFANTS.

[illegible] *C'est une préparation d'un goût délicieux.*

AUCUN MARCHAND DE LA CAMPAGNE ne devrait quitter la ville avant d'avoir acheté un approvisionnement de la Liqueur de McLean [illegible]

AVERTISSEMENT.—[illegible] l'Elixir fortifiant de McLean [illegible]

Une cuillerée tous les matins, avant le déjeuner, prévient la fièvre jaune, la fièvre [illegible]

$1 seulement la bouteille—six bouteilles pour cinq piastres.

J. H. McLEAN, Seul propriétaire de la Liqueur, Et de l'Onguent Volcanique de McLEAN. Principal dépôt, à l'encoignure des rues Third et Pine, St Louis, Mo. A vendre à Louisville par BELL, TALBOT & Co [illegible]

ONGUENT VOLCANIQUE DE McLEAN

Le meilleur onguent du monde pour l'homme et les animaux.

UNE AUTRE GUERISON REMARQUABLE

Due à l'Onguent de McLean. Lisez:

Thomas Ford, forgeron, demeurant près Cassaveque, dans le rue Tomb, avait une horrible plaie au pied. Il essaya vainement de plusieurs onguents, [illegible]

Les rhumatismes, la paralysie, la névralgie, les meurtrissures, les foulures, la raideur des jointures ou des muscles, les enflures, les maux de gorge, les maux d'oreille ou de dents, les coupures, les brûlures, etc. cèdent à l'influence magique de cet onguent.

C'est un remède infaillible pour les chevaux et les bêtes à cornes—les écorchures, les foulures, les morsures [illegible]

A vendre par J. H. McLEAN, Propriétaire, encoignure Third & Pine, St. Louis, Mo. A vendre également par les meilleures maisons.

A vendre par J. WEIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

18 mars—3pe v et c

LES CELEBRES AMERS ALLEMANDS DU Docteur HOOFLAND,

PRÉPARÉS PAR Le Dr C. M. JACKSON, de Philadelphie, Pennsylvanie,

GUÉRISSENT RADICALEMENT

La Maladie de foie, la Dyspepsie, la Jaunisse,

La faiblesse chronique ou nerveuse, et toutes les maladies provenant du foie ou d'un mauvais estomac.

Telles que la Constipation, les Hémorrhoïdes, le sang à la tête, les Nausées, le dégoût de la Nourriture ou poids à l'estomac, Rapports aigres, tremblements au creux de l'estomac, [illegible] suffocation [illegible] faiblesse de la vue, [illegible] douleurs [illegible] la tête, manque de respiration, jaune de la peau et des yeux, douleur au côté, au dos, à la poitrine et aux membres, [illegible] constantes du mal et un grand découragement.

Le propriétaire, en appelant l'attention du public sur cette préparation, est convaincu de son efficacité contre les maladies dont il est question plus haut.

[illegible]

Le principal bureau et la fabrique sont au No 418 Arch St., Philadelphie, Pa.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WEIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

30 déc—1an 3 pe v et camp

ELIXIR ANTI-GOUTTEUX

DE HIPP. BRIBUGNE,

Inventeur du BAUME TROPICAL ANTI-RHUMATISMAL.

Jusqu'à présent, la médecine est restée impuissante contre la GOUTTE, cette terrible affection qui fait tant de victimes sur l'un et l'autre hémisphère, [illegible]

C'est l'ELIXIR ANTI GOUTTEUX, résultant des persévérantes recherches de M. Hippolyte Bribugne, [illegible] BAUME TROPICAL anti-rhumatismal, [illegible]

L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX est d'un usage facile, son goût n'offrant rien de désagréable. [illegible]

A vendre, au dépôt général, à la Nouvelle-Orléans, chez J. WEIGHT & Co. 21 & 151, rue de Chartres

et dans les principales pharmacies des États Unis

13 mai—1an

WILLIAM BOGEL,

Droguiste, Chimiste et Pharmacien Successeur de E. D. BEACH, Encoignure des rues Chartres et Douane.

Vend en gros et en détail—Drogues fraîches, médecines pures, produits chimiques, médecines patentées, huiles, parfumeries, articles de toilette, etc.

Les prescriptions des médecins recevront mon attention personnelle et seront remplies avec soin [illegible]

Les médecines pour navires, steamboats, plantations et pour familles, seront livrées avec soin, et garanties fraîches et pures de tout mélange.

24 sept—1 an

Avis aux Dames.

200, Rue Royale, entre Dumaine et St Philippe

CORSETS A L'IMPERATRICE.

Les seuls qui aient reçu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855. Mme FLANDRAIN, de Paris, corsetière des artistes des théâtres de la ville, invite les dames élégantes et de bon goût à se faire faire un de ces gracieux et magnifiques CORSETS, véritables conservateurs de la taille, dont la réputation est si grande à Paris.

Madame FLANDRAIN fait sur commande, corset de noce pour mariage et en coutil français, corset pour dames enceintes et pour nourrices, [illegible]

Tous les objets portent le cachet de la maison afin d'éviter la contrefaçon. 14 déc 1a

Embaumement des corps.

AVIS AU PUBLIC.

P. CASANAVE, entrepreneur de pompes funèbres, 8, rue Marais, entre Douane et Bienville, No 27, 3me District, ayant acheté du Dr Holmes, de New-York, le privilége d'embaumer par son célèbre procédé, [illegible]

26 mars—1 an

EAUX-DE-VIE.—[illegible] demi et 15 quarts pipes cognac [illegible]

[illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co, 8 juin 20, rue de la Douane

Cuirs, articles pour cordonniers, &c.

DUFAUT & Cie ont ouvert, 61, rue Royale, entre Conti et Bienville, un magasin d'articles pour cordonniers.—[illegible]

EN débarquement du navire Aquila, de Bordeaux [illegible] BLANCHIN & GIRAUD 20av 44, Vieille-Levée

AVIS DE MEDECIN.

W. BODENHAMER, M. D., a [illegible] son bureau au No 163, rue du Canal, Nlle-Orléans, [illegible]

Nlle-Orléans, 1er mai 1858.

ON DEMANDE A LOUER une maison [illegible] F JACOB DUSSUMIER & Co 15 mai enc. Vieille Levée et Conti

CHAMPIGNONS.—[illegible] BROUSSIER & Co, 10 rue Bienville.

PETITS POIS.—[illegible] BROUSSIER & Co, 10 rue Bienville.

A VENDRE [illegible] PAUL LACROIX, 20 rue Toulouse

S[illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, rue de la Douane

S[illegible]

E[illegible] X. LAMBERT, 46, rue des Marais.

[illegible] (Tableau de la Compagnie — colonne illisible)

Primes sur les risques d'incendie	$88,256 80
" " de la mer	283,793 38
" " de rivières	216,282 10
" " de la vie	3,694 25

A déduire sur les risques non expirés [illegible]

Primes remboursées [illegible]

Montant de primes gagnées dans l'année expirée comme est dit ci-dessus..... $ 945,561 88

[illegible]

Bénéfice net [illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit: [illegible]

	$1,512,407 72

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 26 juillet 1857, pardevant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés Charles J. Mansoni, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant, à la Nouvelle-Orléans, lequel ayant été dûment assermenté, conformément à la loi, a déclaré que le susdit tableau est exact et est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 26 juillet 1857.

(Signé) C. J. MANSONI, Secrétaire.
(Signé) CHAS. M. BRADFORD, Deuxième Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans.

La Direction a décidé qu'elle paiera un intérêt de six pour cent, en argent, sur les certificats de bénéfice non payés, aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du deuxième lundi d'août prochain.

Elle a décidé également qu'elle déclarera un dividende de quarante-cinq (45 pour cent) pour cent sur le bénéfice net provenant des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 30 juin 1857; que des certificats pour ledit dividende seront émis le 28 septembre prochain, qu'après avoir réservé UN MILLION DE PIASTRES de bénéfice, tous les certificats non payés de la Compagnie, émis en 1850, 1851 et [illegible] seront payés aux détenteurs des certificats ou à leurs ayants-cause comme suit:

Les certificats émis en 1850, à partir du 13 août prochain.

Les certificats émis en 1851, à partir du 13 septembre prochain.

Et 75 pour cent 1852, à partir du 12 octobre prochain.

A partir de cette date tout intérêt sur lesdits certificats cessera. Les certificats devant être produits au moment du paiement et cancellés jusqu'à la somme payée.

THOS A. ADAMS, Président, GEO. JONAS, Vice-Président. C. J. MANSONI, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John Watt,	E W Bellin,
J A Barelli,	H M Wright,
J W Zacharie,	John D Bein,
Samuel Bell,	J W Carroll,
M O H Norton,	C Fellowes,
C Y Buddecke,	Wm E Miles,
W P Vredenburg,	E B Snedes,
S H Kennedy,	Thos Henderson,
E B Sumner,	Lionel C Levy,
H Frellsen,	M Avendano,
W P Saunders,	J J Person,
G S Hawkins,	Sam'l Smith,
W T Bartley,	R W Adams,
W G Robinson,	E Marqueze,
F W Strong,	Geo MacGregor
P Manne,	E B Newman.

5 juillet—1an

Grande Exposition

Chez LELIEVRE, 210, rue Royale.

LIBRAIRIE.

L'Ange de Paix, ouvrage dédié aux jeunes personnes, par Mme Marceau, orné de vignettes par Varie.

Jours de Bonheur, destinés à la jeunesse, par L. Guerin, un beau volume illustré de magnifiques gravures coloriées.

La Bretagne Catholique, par Baron, illustrée par Devaux.

Botanique de Le Maout, illustrée par Devaux.

Les Papillons, illustrés par Grandville, 2 beaux volumes richement reliés.

Album merveilleux, 1 vol. in 8vo, enrichi de gravures par les meilleurs artistes français.

Voyage en France, par Mme Amable Tastu.

Rome, souvenirs religieux, historiques et artistiques, par Mme la comtesse Eug. de la Rochère.

Les Saintes Femmes, fragments d'une histoire de l'église, par l'abbé G. Darboy, avec une collection de portraits peints par les premiers artistes d'Europe.

Les Femmes de la Bible, fragments du peuple de Dieu, par l'abbé Darboy

Saintes Bibles illustrées,

Saints Évangiles illustrés,

Imitation de Jésus-Christ, par Lamennais, 1 vol. grand in 8vo, enrichi de gravures.

Imitation de Jésus-Christ, par de Genoude, de do [illegible]

Livres de prières en anglais et en espagnol, élitures riches d'après les modèles de l'Exposition Universelle de Paris;

Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages trop longs à énumérer.

ARTICLES DE FANTAISIE:

Papéteries nouveaux genres,
Statuettes de toutes les grandeurs,
Vases de porcelaine, grandes dimensions
Porte-bouquets du meilleur goût.
Bronze impératrice Eugénie,
Abat-jour pour lampe, avec fleurs,
Un grand assortiment de bijouterie religieuse,
Bronzes [illegible]
Chaînes en or,
Tableaux à l'huile, avec cadres ovales,
Jardinières et corbeilles de fleurs pour salons,
Un grand assortiment de fleurs artificielles pour églises et ornements de coiffures,
Crucifix ivoire, croix ébène, de tous les modèles,
[illegible]

Tous ces articles seront vendus à un prix excessivement réduit pour cause d'agrandissement. 22 déc

15 Cognac, Vin, Genièvre, etc. Quarts, 15 huitième F Lorna, pâle [illegible] John Durand & Co La Rochelle [illegible] J. Jobit & Co Cognac [illegible] Otard, Dupuy & Co [illegible] quarts do Jean Louis 1811 [illegible] pipes genièvre Swan [illegible] quarts Porto supérieur, [illegible] caisses St Julien, [illegible] Haut Talence 1851 [illegible] Léoville John Durand & Co [illegible] Bourgogne—Pommard [illegible] Nuits [illegible] Chambertin

Sous les clés de la douane et ayant droit au drawback.

A vendre par J & J TARDOS, 14 juin 51 Vieille Levée

150 Conserves, Salaisons, etc. caisses olives, câpres et cornichons [illegible] J VIOSCA Jr, 14 avril 29 rue Conti

250 Macaroni, Vermicelli, etc. caisses macaroni et vermicelli d'Italie [illegible] J VIOSCA Jr, 14 juin 29 rue Conti

30 Gruyère. Gruyère. meules gruyère suisse, en débarquement du navire Guiltream, du Havre. A vendre par J VIOSCA Jr, 14 avril 29 rue Conti

100 Absinthe, Dame-Jeannes, Cocos, etc. caisses absinthe E Pernod et Constant Lecoutre [illegible] A vendre par J VIOCA 14 juin 29 rue Conti

100 Fruits à l'eau-de-vie, Vins, etc. caisses fruits à l'eau-de-vie, diverses marques [illegible] A vendre par J VIOSCA Jr, 14 juin 29 rue Conti

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers, Lafrestier [illegible] LANATA FRERES, 14 ju 9 & 11 rue Jefferson

PRODUITS d'Italie—40 cotognons [illegible] LANATA FRERES 9 & 11 rue Jefferson

COGNAC. A VENDRE

TRAPPES à mouches, à [illegible] B. HAUTRE & Co, 14juin 20 Conti.

GENIEVRE de Hollande—[illegible] SOSTHENE THOMAS & Co, 9, rue Gravier

LIQUEURS—[illegible]

[illegible] R. TALAMON, 101, rue Royale.

EN débarquement du navire Oregon, venant de Bordeaux: [illegible] R. TALAMON, 101 rue Royale.

SALAISONS de Marseille—[illegible] R. TALAMON, 101, rue Royale

PRUNES [illegible]

A[illegible] J. N. CURIEN, 28 Toulouse.

[illegible]

Montant des primes reçues dans l'année [illegible] $596,467 81

[illegible]

Bénéfice brut [illegible]

Bénéfice net [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]

Total de l'actif [illegible]

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. [illegible] 2 mai 1858 [illegible]

JOHN W. [illegible], Juge de Paix.

A une assemblée des Directeurs, [illegible]

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1858.

DIRECTEURS:

R. W. Ogden, de la maison P. Cuculla Bro. & Co	
Paul Lobit,	[illegible]
M. J. Sainte,	[illegible]
John Dolhonde,	[illegible]
Ver Meyer,	[illegible]
Carl Kohn,	[illegible]
L. F. Génois,	[illegible]
Jos Reynaud,	[illegible]
A. Chiapella,	[illegible]

10 mai

Second tableau annuel DES AFFAIRES DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL

A la Nouvelle-Orléans.

(Sun Mutual Insurance Company of New-Orleans.)

Nouvelle Orléans, 12 janvier 1858.

CONFORMÉMENT aux termes de sa charte, la Compagnie d'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL, publie le tableau suivant de ses affaires:

[illegible]

Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1857 [illegible] $630,751 84

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

JAS. EDWARDS, secrétaire.

(Signé) C. M. BRADFORD, Second Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

THOMAS SLOO, président. JAMES EDWARDS, secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]

Premier exposé annuel

DE LA Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Exchange Place, [illegible]

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. [illegible] 6 mai 1858 [illegible]

[illegible] Troisième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

20,000 [illegible] PAUL LACROIX, 20, rue Toulouse

25 [illegible] ANT. CERDA, 14, rue de la Douane.

CIGARES de la Havane.—[illegible] LABORDE & XIQUES, 33, Nouvelle-Levée.

20 caisses de [illegible]

[illegible] LABORDE & XIQUES, 33, Nouvelle-Levée.

[illegible] R. TALAMON, 101 rue Royale

VIN ROUGE—[illegible] SOSTHENE THOMAS & Co, 9, rue Gravier

[illegible] X. LAMBERT, 46 rue des Magasins

[illegible] JAMES E SUTTAN & Co,

[illegible] V. & L. MALLMAN, 20 rue St-Louis

[illegible] P. GUIRAUD BRO. & Co. encoignure Royale et St-Philippe

---

[illegible] du Sud.

[illegible] PARIS.

[illegible] de morue de Hogg; [illegible]

[illegible]

Vente en gros et au détail—prix modérés. LOUIS GAUCHE, Agent [illegible] Royale et Ste-Anne.

[illegible] Eaux Minérales de [illegible] à la Nouvelle-Orléans; [illegible] Vichy [illegible]

Importation directe de Paris.

Reçu par les navires Mallory, Rodez, [illegible] du Havre et Williams et Jarvis de Bordeaux: [illegible]

A vendre par EDOUARD GUILLOT, Agent, [illegible] No 148, rue Royale

GRAND CHEMIN DE FER

De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord

[illegible]

	1ère classe.	2ème classe
[illegible]		

[illegible]

F. Burel & Co.

Marchands de fournitures de bureau, papier, cartes et [illegible]

[illegible] F. BUREL & Co, 67, rue de Chartres

[illegible]

Poudre Fleur de Riz de Chine

[illegible]

A. BOUSSET & Co, No 58 rue du Canal, près Chartres

[illegible] de construction [illegible] DE CHAUFFAGE, &c. &c

[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE. JOSEPH PETTEL,

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

J. ST. J. Hermann vs le vapeur Amanda et al.

DEUXIEME cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 19 de juillet 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

Le vapeur AMANDA, ensemble avec ses machines, ses meubles, etc. tel qu'il se trouve maintenant dans la Bayou [illegible], rive gauche, au-dessus de la Balise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

18 juin—12,5 et 19 juil

[illegible] vs. S. F. Seeliger.

TROISIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans—No 12,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 10 de juillet 1858, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St Louis, entre les rues Chartres et Royale, à la vente publique et adjudication de:

Trois terrains situés au faubourg Tremé, dans le Premier District de cette ville, désignés les Nos 19, 20 et 26 de l'îlet No 36, suivant plan dressé par Caser, arpenteur, le 1er décembre 1844, et déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire public en cette ville, au livre des plans No 2, compris entre les rues du Canal, Prieur, Jackson et Roman.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: le No 19 vingt-cinq pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent quarante-huit pieds dix pouces, entre lignes parallèles. Les Nos 20 et 26, chacun vingt-sept pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits terrains.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

8 juin—5 10 28 2 10j

James Fisher vs le vapeur Grand Bay, le capitaine [illegible] et les propriétaires—J. V. Lee vs les mêmes—Isidore Haro vs les mêmes—F. Riley vs les mêmes—H. Fulton vs les mêmes—Nos 2093, 2044, 2093 2066 et 2080.

COUR de la Première Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de cinq writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Cour de la Première Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le vendredi 18 de juin 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Le vapeur GRAND BAY, ensemble avec ses machines, ses meubles, etc., tel qu'il se trouve maintenant dans le [illegible]

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

28 mai—8

Joseph Moreau Tio et als. g. d. e. l. vs Francisco Ta.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 11260—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 28 de juin 1858 à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés à la vente publique et adjudication de:

Tous les meubles et effets contenus dans la maison occupée par le défendeur et située rue Royale entre celles de l'Hôpital et du Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

15 juin—15,18,22,25,28

Nouvelle Lacoste & Co. vs Jean Lacourre.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,511—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 28 de juin 1858, à 10 1/2 heures A. M., en mon magasin de détail, rue [illegible] No 32, dans le deuxième district de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un lot de meubles, etc., suivant inventaire, déposé en mon bureau pour recours.

Et le même jour à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés:

La balance du bail de la moitié de la maison située rue Ste Anne No 34, dans le deuxième district de cette ville, expirant le 1er octobre prochain (1858) à raison de $75 par mois. Une copie dudit bail est présentement déposée en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, ladite machine et balance de bail seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon en obligation avec bonne caution et solvable, portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an, de la date jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur du bail paiera le loyer à son échéance.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

15 juin—15,18,22,25,28

Smith & Frère vs G. S. Whitmore.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 21 de juin 1858, à midi, au magasin de dépôt situé rue Jefferson No 22, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Deux caisses de marchandises.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

9juin—9,12,15,18,21

[illegible] vs la goélette Three Sisters, le capitaine et les propriétaires.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 12527—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 19 de juin 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre celle du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

La goélette THREE SISTERS, ensemble avec ses voiles, agrès, etc., telle qu'elle se trouve maintenant dans le vieux bassin.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. E T PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

28 mai—28juin,12,15,19

Tallant Hobart vs John Bowman et Eugène Philippe.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 23 de juin 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

[illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

J. A. Lanata vs Henry Crane—No 14872.

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. F. B. HERNANDEZ, constable

16 juin—17 19

AVIS JUDICIAIRES.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Lundi 20 mai 1858. [illegible]

[illegible]

Jugement rendu le 20 mai 1858—Signé le 26 mai 1858.

(Signé) L. DUVIGNEAUD, juge.

Bureau du Greffier, le 26 mai 1858. Pour copie conforme,

26 mai—2,16,30 J. R. TOLEDANO, député greffier

Succession de T. F. Marcelin—No 2,773.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession ci-dessus, et à toutes autres personnes [illegible]

Par ordre de la Cour, F. S. WILTZ, 9 juin—24 25 Greffier

Succession de Luke Monahan.—No 14,286.

DIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

Par ordre de la cour, F S WILTZ, 8 juin—9 14 16 Greffier.

Papiers peints.

DELCROIX.

108...... Rue de Chartres...... 108.

OFFRE en vente, au meilleur marché de la place, un grand assortiment de nouveautés papiers peints, en papiers peints, pris dans les meilleures maisons de Paris, avec lesquelles il est en relations directes. Cet assortiment, complété par les derniers arrivages, se renouvelle pendant toute l'année.

Papier ordinaire et commun
Papier glacé blanc fin
Papier fond satiné, satiné et non satiné.
Papier fond, grand choix, aux prix les plus bas.
Papier uni satiné, de toutes nuances; [illegible]

No 108, rue de Chartres.

PAPIER PEINT.

Ver Hébert & Co.

142, rue de Chartres.

OFFRENT en vente, au meilleur marché de la place, un grand assortiment de nouveautés papiers peints, en papiers peints, pris dans les meilleures maisons de Paris avec lesquelles ils sont en relations directes. Cet assortiment complété par les derniers arrivages, se renouvelle pendant toute l'année.

Papier ordinaire et commun
Papier glacé blanc fin
Papier fond satiné, satiné et non satiné
Papier fond, grand choix, aux prix les plus bas
Papier uni satiné, de toutes les nuances
[illegible]

7mai—3m

MERCHANT'S HOTEL,

[illegible] des rues St Charles et Canal.—Le propriétaire de l'Arcade pendant nombre d'années, [illegible]

J. DE BAUN, propriétaire

A. CHOPARD & Co.

Marchands de denrées du Nord et de l'Ouest,

No 14, rue Poydras,

Entre Tchoupitoulas et la Nouvelle Levée, en face de la rue du Commerce,

Nouvelle-Orléans, Lou.

TABAC en feuilles de la Havane—[illegible] BERNARD TURPIN, 16 Vieille-Levée

---

VENTES A L'ENCAN.

Vente par catalogue.

Eaux de-vie, Vins, Sardines à l'huile, etc.

PAR BERNARD TURPIN,

VENDREDI, 18 juin 1858, à 10 heures A. M. il sera vendu à l'encan, au magasin No 56, rue de la Vieille Levée, pour clore diverses consignations

[illegible] barriques vin rouge de Bordeaux;
[illegible] vin blanc Haut Sauterne;
[illegible] quarts de pipe eau-de-vie, Jag & Co;
[illegible] de Médoc;
[illegible] vin St-Julien;
[illegible] vin blanc Haut Sauterne;
[illegible] de vin Muscat;
[illegible] quarts de pipe vin de Sherry;
[illegible] de vin de Madère;
[illegible] paniers champagne grandes et petites bouteilles;
[illegible] quarts de pipe vin de Porto;
[illegible] sardines [illegible]
[illegible] eau-de-vie 12 bouteilles chacune;
[illegible] vin de New York;
[illegible] genièvre de New York supérieur;
[illegible] sardines [illegible] boîtes chacune;
[illegible]
[illegible] huile de baleine;
[illegible] caisses indigo de Manille, etc. etc.

Conditions libérales, à la vente.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 15 juin

Linge fait, Bottes, Souliers et Chapeaux,

PAR BLACHE & LEAUMONT,

IL sera vendu, vendredi 18 du courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, No 77, rue de Chartres:

Un assortiment de bottes, souliers et chapeaux. —AUSSI—

Une facture de linge fait. 18 juin

Paniers à provisions et paniers pour le linge.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures et demie, il sera vendu sans réserve, à son magasin d'encan, No 23 rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

[illegible] paniers à provisions et paniers pour le linge.

Conditions—comptant. 18 juin

Jardinier.... Marchande de légumes.

PAR N. VIGNIE, encanteur,

SAMEDI 19 juin 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

JOHN, nègre âgé d'environ 47 ans, ayant longtemps travaillé dans un jardin.

EULALIE, négresse âgée d'environ 45 ans, bonne marchande de légumes.

Conditions—comptant. 18 juin

Bon cuisinier, repasseuses, couturières, et enfants de prix—Jolis sujets.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur,

Bureau, No 8, Passage de l'Arcade de Banks.

SAMEDI, 19 juin 1858, à midi, il sera vendu, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis

1o—ROSALINE, négresse âgée d'environ 17 ans, servante et gardienne d'enfants.

2o—ELIZA, mulâtresse âgée d'environ 29 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.

3o—BEN, nègre, (orphelin) âgé d'environ 8 ans, très joli sujet et intelligent.

4o—MARY, mulâtresse âgée d'environ 17 ans, servante et couturière, très jolie sujet.

5o—HENRY, griffe, âgé d'environ 29 ans, excellent domestique, cocher et assez bon cuisinier; avec sa femme SARAH, âgée d'environ 24 ans, repasseuse, blanchisseuse et servante.

6o—BECKY, négresse, âgée d'environ 33 ans; avec son fils ANDY, âgé de 3 ans, très joli sujet et intelligent.

Les susdits esclaves sont tous pleinement garantis. On peut les voir au bureau de l'encanteur, avant la vente. 17 juin

Cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

PAR N. VIGNIE, encanteur,

IL sera vendu, samedi le 19 de juin 1858, à la Bourse de la Cité, rue St Louis

La négresse Jane avec son fils William; elle est âgée de 27 ans et son fils a 10 ans; elle est bonne cuisinière, repasseuse et blanchisseuse; elle est bonne domestique de maison, et elle ne parle que l'anglais; bonne marchande. Conditions comptant. Acte de vente pardevant le notaire Graham. 17 juin—3

Domestiques de choix et à talents.

PAR DEVERGES & St ROMES.

E. DE St ROMES, encanteur

Bureau, No 12, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan samedi prochain, 19 juin 1858, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St Louis, entre les rues Royale et Chartres, les domestiques dont les noms suivent, savoir:

1o—La négresse MARIE LOUISE, âgée de 22 ans environ, avec son fils Emile âgé de 4 ans environ. Marie Louise est bonne blanchisseuse, cuisinière et couturière, elle est sujette pendant ses grossesses aux évanouissements, qui disparaissent avec la [illegible]

2o—La mulâtresse ARMANTINE, âgée de 22 ans environ, avec son enfant Charles âgé de 3 environ, Armantine est une bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

3o—La mulâtresse LEONTINE, âgée de 22 ans environ, bonne blanchisseuse et cuisinière.

Les dits esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi, et sont vendus seulement pour cause de départ.

Termes et conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Joseph Lisbony, notaire public, aux frais des acquéreurs.

18jn—16,17,18,19

Superbes terrains sur la rue Claiborne.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi 19 juin 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis

Quatorze superbes terrains, très convenables pour résidences, dans l'îlet renfermé par les rues Claiborne, Annette, St Antoine et St Jean Baptiste. Six de ces terrains font face à la rue Claiborne—Voir le plan à la Bourse.—Le rue Claiborne est maintenant pavée et les banquettes sont faites en pierres et en briques, ce qui en fait un [illegible] propre.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets sans endosseurs, portant 8 pour cent d'intérêt et hypothèque.

Actes pardevant A. Dariscourt, not. pub. 14ja

Succession de Joseph Marin.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse No 49.

SAMEDI, 19 juin 1858, à midi, il sera vendu, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, dans cette ville, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 17 mai 1858.

Un terrain appartenant à la succession dudit Joseph Marin, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 57, compris entre les rues Morales, Marigny, Girod et Mandeville. Ledit terrain a 28 pieds 6 pouces de face à la rue Morales sur une profondeur de 118 pieds, le tout mesure anglaise. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets sans endossement, garantis par hypothèque sur la propriété vendue et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant A. Dariscourt, notaire. 18mai—19 à 19j

MAILLOT & SON,

124, rue des Magasins,

Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays. 20 décemb.

AUX DAMES DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Avis essentiel.

LE Confiseur de la rue Ste Anne, No 56, entre Royale et Chartres, prévient les dames de la Nouvelle-Orléans qu'il vient de recevoir de France de superbes BONBONS beaucoup plus variés que ceux qu'il a vendus précédemment. Ces marchandises sont d'un goût exquis. Il tient des corbeilles toutes prêtes, à la disposition de ceux qui en voudraient pour la noce.

Bonbons fondants	50 cents
Chocolat à la crème	60
Bonbons anglais	60
Pralines [illegible]	60
Marmelades d'orange	60
Biscuit de Bordeaux	60
[illegible]	60

Les amateurs bien garnis de bonbons sont d'une grande commodité, à prix très modérés, car de la prendre de son temps. MAISON HAREY, 22 janv rue Ste Anne, 56

F. Jacob, Dussumier & Co,

ONT en magasin et offrent en vente:

Café—[illegible] Havane, nouvelle récolte.

[illegible]

F. JACOB DUSSUMIER & Co. 15av enc. 45, rue Vieille Levée.

Dr Charles E. Kells, DENTISTE,

151, rue du Canal,—Nlle-Orléans.

6 juin—1an

RUE ROYALE.

LE Dr L. DUPERRON,

DENTISTE,

Fait toutes sortes d'opérations dentaires, traite les maladies de la bouche et pose les dents artificielles d'après nature, tant pour la beauté que pour l'utilité, à prix modérés, mais comptant. Son travail est consciencieux et à la satisfaction des clients. Le Dr L. Duperron peut être consulté depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. 27 mars—[illegible]

SANGSUES—SANGSUES

Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St. Pierre, constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et médicinales. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. nov

Une bonne affaire.

VENANT de recevoir une très grande quantité de marchandises telles que: glaces françaises et allemandes, cadres dorés et bois pour glaces, portraits, gravures et photographies, etc.

Les personnes qui ont besoin des susdites marchandises seront assurées d'avoir 20 pour cent meilleur marché que dans toutes autres maisons et 40 pour cent au-dessous des prix de l'année dernière.

Ainsi une glace qui coûtait $100 sera vendue $60 et garantie française premier choix, tous les cadres et autres objets seront vendus dans les mêmes proportions et la dorure complètement garantie. La fabrication de la dorure subira la même diminution. G. DUPUY, 61 rue Royale, entre Bienville et Douane. Réparation de tableaux.

SEINES EPERVIERS ET TREMAILLES

A VENDRE en gros et en détail au plus BAS PRIX de la place, un très grand assortiment de SEINES, EPERVIERS et TREMAILLES en fil très fort de chanvre et coton, à mailles ordinaires, petites et très petites, pour chevrettes, dans toutes les dimensions, avec chaises variées de hauteur. [illegible] La personne voulant se retirer des affaires, REDUIRA SES PRIX. PLEVERNIER, 67 rue de Chartres

Café moulu à la vapeur.

ARTICLE de première qualité et toujours frais. A vendre, en gros et en détail, à la fabrique de chocolat à la vapeur, de D. LOPEZ, 12av No 26, rue de Chartres, encoignure Conti

D. LOPEZ.

Encoignure des rues Chartres et Conti.

INFORME le public qu'il vient d'ouvrir son établissement de SODA qu'il recommande tout particulièrement aux amateurs. On trouvera toujours chez lui, en outre des sirops connus, un sirop supérieur extrait de la BANANE ainsi que le véritable Nectar.—Faisant usage d'un serpentin en étain pour la distribution du soda, M. Lopez évite ainsi les résultats fâcheux produits parfois par l'oxyde de plomb, qui se forme dans les serpentins actuellement employés. 28 mars

Chaudières anglaises à sucre.

REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Grand Duke, un assortiment de chaudières à sucre de dimensions suivantes:

CHAUDIERES DE BORD HAUT.

84 x 20 pouces	72 x 24 pouces
84 x 24	66 x 20
60 x 20	76 x 30
84 x 30.	

CHAUDIERES DE BORD PLAT.

60 x 18 pouces	52 x 20 pouces
60 x 20	56 x 21
60 x 20	76 x 30

Les ordres seront exécutés avec promptitude par JUAN Y DE EGANA, 67, rue Bienville 15mar

Cigares de la Havane.

40,000 Media Regalia, Washington, 1er, 2e et 3e. [illegible] Daniel Webster; [illegible] Fior de Charleston; [illegible] vendre par BORNIO & FRERE, 14juin 68, rue Gravier

DIVERS—10 caisses petits pois au naturel et au [illegible] pâtés truffés, [illegible] muscat de Frontignan [illegible] Absinthe suisse, [illegible] Mainas & Co [illegible] à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 8 juin 20 rue de la Douane

EN débarquement du navire May Flower, venant de Bordeaux: [illegible] vin St-Julien médoc [illegible] vin blanc Haut Sauterne [illegible] vin blanc Haut Brion. A vendre par E. DECHAMPS, 14juin 21, rue St-Louis

---

VENTES A L'ENCAN.

La barque Carlotta.

PAR R. B. SYKES,

VENDREDI, 18 du courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks.

La barque CARLOTTA, de première classe, doublée et chevillée en cuivre, du port de 410 tonneaux, construite à Baltimore dans l'automne de 1856. Elle a été doublée en cuivre dernièrement et est en bon état pour un voyage quelconque.

Conditions—comptant. 17juin

Bottes, souliers et brodequins.

PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co.

SAMEDI, 19 juin, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Vieille-Levée:

125 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants comprenant un assortiment de [illegible]

Conditions à la vente. 18juin

Brillantes, Indiennes et Ginghs.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi, 19 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane

12 caisses indiennes [illegible] de Dunnell
15 do [illegible] blancs
500 pièces ginghs
100 do [illegible] blanches 4-4 et 5-4.

—EGALEMENT—

Brillantes en couleur, toiles, mousselines, ginghams, bonneterie, indiennes, [illegible] Jaconets, [illegible] stoffes à raies et Osnaburgs, [illegible], etc. 18 juin

Meubles! Meubles!

PAR TOURNÉ & THOMAS.

VENDREDI, 18 courant, à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu rue Toulouse, entre Royale et Bourbon.

Un lot de meubles consistant en lits, armoires, chaises, sofas, berceuses.

Conditions—comptant. 17 juin

Excellente blanchisseuse et repasseuse.

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 19 juin 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

La négresse créole CONSTANCE, d'environ 20 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse, cuisinière, bonne domestique de maison et garde malade, garantie sous tous les rapports et bien recommandée, vendue seulement par nécessité.

Conditions—La moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque.

Acte de vente pardevant A. Dareitel, notaire public. 16 juin

Vente pour liquidation.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi 19 juin 1858, à midi, à la Bourse de la Cité rue St-Louis

Deux lots de terre désignés par les Nos 1 et 2, de l'îlet renfermé par les rues Craps, Amour, Union et Français, mesurant chacun (en pieds français) 30 pieds de face à la rue de l'Union sur 63 pieds de profondeur.

Sur le lot No 1 la maison est divisée en quatre chambres, galeries, deux cabinets, cuisine haute couverte en ardoises, ayant quatre chambres, puits, latrines, etc. Cette maison est louée $22 par mois.

Sur le lot No 2 la maison No 44 est ainsi divisée en quatre chambres, cuisine haute ayant quatre chambres, puits, latrines. Cette maison est louée $16 par mois.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 1 an de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt endossés à satisfaction et hypothèque.

Acte pardevant Th. Lafosse Not. Pub. 14jn

Case à pompe à l'encan.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur de la ville.

CONFORMÉMENT à une résolution du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans, il exposera en vente publique, par le ministère de l'encanteur de la ville, mercredi 23 juin 1858, à midi, sur la Levée, entre les rues Gravier et Poydras, la case à pompe maintenant occupée par la pompe à vapeur Young America, et qui devra être enlevée dans les dix jours qui suivront le jour de la vente.

Conditions, comptant.—Ladite vente devra être approuvée par le Conseil Commun.

11 juin—11 T. THEARD, Contrôleur de la ville.

VENTE PAR DEVERGES & St-ROMES.

Succession d'Antoine Ferdinand Lemos.

PAR DEVERGES & St ROMES,

E. DE St ROMES, encanteur.

Bureau No 12, Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 25 mai 1858, No 14,171 il sera vendu à l'encan, SAMEDI 19 juin 1858, à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, dans la rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, dans la ville de la Nouvelle Orléans, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la susdite succession, savoir:

1o—Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Français, Union, Urquhart et Good. Ledit terrain a, au pied français, 30 pieds de face à la rue des Français, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison basse en bois, briquetée entre poteaux, ayant quatre chambres, deux cabinets et une galerie de derrière; une cuisine en bois, ayant quatre chambres, lieux d'aisance, puits, &c. &c. Ladite propriété est louée à raison de $24 par mois.

2o—Une magnifique maison, ancienne résidence du défunt, briquetée entre poteaux, ayant 45 pieds de face à la rue Morales, ayant quatre chambres de 22 pieds sur 24, galerie sur le façade de 80 pieds de long sur 42 pieds de large, galerie de derrière, 12 pieds de large, deux cabinets aussi grands que les chambres à coucher. Ancienne cuisine à trois étages, en bois, batie il y a environ 12 mois, ayant quatre chambres, deux chambres en rez-de-chaussée, puits, latrines, écuries, deux lieux d'aisance, parc, &c. &c. Il y a, en face de la maison, un superbe jardin de 80 pieds carrés, disposé avec goût en carrés et rempli d'une variété [illegible] de plantes rares, arbrisseaux, &c. &c. Dans le fond, un grand nombre d'arbres fruitiers, vignes, &c. &c.—Ladite maison et les terrains sur lesquels elle se trouve sont situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les Nos 13 et 14, dans l'îlet compris entre les rues Morales, Champs-Elysées, Urquhart et Français, chaque terrain a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Morales, sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles.

3o—Deux certains terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et droits dépendances y appartenant audit terrain—situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Morales, Champ Elysées, Urquhart et Français. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 11 et 12 et ont chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 160 pieds 11 pouces entre lignes parallèles.

4o—Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Morales, Champs Elysées, Urquhart et Français. Ledit terrain est désigné par le No 10. La dite moitié de terrain a, au pied français, 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

5o—Deux certains terrains, se touchant, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et autres dépendances appartenant auxdits terrains—situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Morales, Champs Elysées, Urquhart et Français. Lesdits terrains ont chacun 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

6o—Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le même îlet compris entre les rues Morales, Champs Elysées, Urquhart et Français. Ledit terrain a 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

7o—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le No 203 de l'îlet No 20, formant l'encoignure des rues Union et Morales et ayant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Union, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Il y a sur ledit terrain une maison en bois briquetée entre poteaux, ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie de derrière; une cuisine en bois ayant trois chambres. Le tout est loué à raison de $19 par mois.

8o—Un autre certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Morales, Champs Elysées, Urquhart et Français. Ledit terrain a, au pied français, 30 pieds de face à la rue Morales, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. C'est aussi le terrain No 20 de l'îlet No 7. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Il y a sur ledit terrain une maison en bois qui fait face à la rue des Français, briquetée entre poteaux, ayant 4 chambres, deux cabinets; une cuisine ayant 4 chambres, cuves, lieux d'aisance, &c. Ladite propriété est louée à raison de $20 par mois.

ESCLAVES:

1o—ROSA, négresse, âgée d'environ 23 ans, et ses deux enfants, JOSEPH, nègre, âgé d'environ 5 ans; ANNETTE, négresse, âgée de 11 mois.—Rosa est une excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et une très bonne servante.

2o—MARIE JEANNE, négresse très intelligente, âgée d'environ 10 ans, excellente servante, faisant tout bien dans une maison et assez bonne cuisinière et blanchisseuse.

Termes et Conditions.

Pour les esclaves—Comptant.

Pour les propriétés foncières, un tiers comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque sur les propriétés vendues, sans intérêt; mais en cas de non-paiement à l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette clause ne doit pas être interprétée par les acheteurs de manière à ne pas payer leurs billets à l'échéance.

Les actes de vente pardevant M. A. Abat, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Voir les plans exposés à la Bourse.

20 mai—27—5 16 19 juin.

ARGENT!—ARGENT!

LOUIS BLANC,

PRET D'ARGENT SUR DEPOT,

Rue Conti, 47,

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc, et sur toute sorte de marchandises en général.

VENTE ET ACHAT DE BIJOUX. 27mars—ab

AUX MEDECINS.

REMEDE ANGLAIS.

2,000 FLACONS DU *SPECIFIQUE DE REYNOLDS,*

Contre la Goutte et les Rhumatismes.

C'EST après de longues expériences que l'auteur est parvenu à composer ce remède aussi doux qu'efficace et dont l'action est aussi sûre et positive que le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes; il suffit d'en prendre 60 gouttes le matin, pendant deux ou trois jours, pour voir disparaître les accès de goutte les plus forts. Le traitement du rhumatisme demande à être continué plus longtemps.

Prix du flacon, avec le mémoire qui l'accompagne: $2 50.—Agent pour gros et détail, à la pharmacie F. F. HENRIQUEZ, 3sept enc. St Louis & Remparts

AVIS AUX DAMES.

Célèbres POUDRES DE TOILETTE de Jules Lande, de Paris.

CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir le teint, le préserver et lui rendre sa beauté. Elles adoucissent la peau, lui donnent une blancheur délicate, la rendent lisse et unie, empêchent les éruptions cutanées, dessèchent et arrêtent les transpirations trop abondantes. Les personnes qui voyagent et celles qui résident dans les climats chauds, apprécieront vivement ce complément indispensable et précieux de la toilette. On peut se les procurer chez les principaux pharmaciens et spécialement chez Wagner et chez Guillot. On les trouve en gros et en détail, chez le seul propriétaire F. F. HENRIQUEZ, 11 mai enc. St Louis et Remparts Nlle Orl

LUNETTES.

TOUTES les lunettes possibles et les verres les plus parfaits, pour tous les yeux. 26 nov Chez C. DUHAMEL, 50, rue de Chartres

LANTERNES MAGIQUES

DE toutes grandeurs, depuis 25 jusqu'à $1 50 pièce, avec des tableaux représentant des paysages, des monuments, [illegible] 26 nov Chez C. DUHAMEL, 50, rue de Chartres

THEATRE.

LE plus magnifique assortiment de jumelles pour le théâtre qu'il y ait jamais eu à la Nouvelle-Orléans, depuis $1 jusqu'à $100 pièce. 26 nov Chez C. DUHAMEL, 50, rue de Chartres

Polyoramas.

UN joli choix de Polyoramas avec un grand nombre de vues de jour et de nuit Chez C. DUHAMEL,

FRUITS—[illegible] caisses limons, en débarquement du navire Mount-Vernon venant de Palerme. A vendre par LANATA FRERES, 6ja 9 et 11 rue Jefferson

HUILE D'OLIVE — 400 paniers, grandes et demi-bouteilles, à bord du navire Lamartine, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 8 juin 20, rue de la Douane

Nous avons maintenant en magasin un très grand choix, [illegible] de bottes et de souliers, pour hommes, [illegible] G. W. DUNBAR & Co, 12 mars—1 ebd 6 rue des Magasins

TABAC.

LA BELLE CREOLE—10 et 5 [illegible] à la livre.

ESSENCE DE MENTHE.

Ces qualités fabriquées [illegible] à la livre) sont recommandées à vendre par PATTON, SMITH & PUTNAM, [illegible] Tchoupitoulas et Gravier